

Nb de conseillers en exercice	10
Nb de conseillers présents	9
Nb de suffrages exprimés	10

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°4 du 24 juin 2024
Délibération n°6 de la séance (2024-31)

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi vingt-quatre juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Michel DE RANCOURT, Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Annie SOLDADO, Jean-Luc VERRIER.

Était absent ou représenté : Céléna MONDON a donné pouvoir à Martine MARSEILLE.

Secrétaire de séance : Elisabeth MEYNET

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2024

Objet : Projet Aire d'accueil de la Bassine : demande de subvention au Département

Vu la délibération n°2022-25 du 14 avril 2022 relative au plan de financement du projet de requalification hameau de l'Eglise. ;

Monsieur le maire rappelle que le Conseil municipal a validé la phase 1 de l'opération de requalification du quartier de l'Eglise jusqu'à la Bascule. Cette phase 1 consiste en l'aménagement d'une aire d'accueil avec création d'un cheminement piétonnier de cette aire d'accueil jusqu'à l'Eglise en longeant le cimetière.

Le plan de financement prévisionnel délibéré était le suivant :

Dépenses Hors Taxe		Recettes	
Montant des travaux / aménagements/signalisation	94 998,00 €	Région (40 %)	47 119,20 €
Montant de la Maîtrise d'œuvre et études	20 800,00 €	Etat (40 %)	47 119,20 €
Temps de travail agent	1 000,00 €	Autofinancement (20%)	23 559,60 €
Communication	1 000,00 €		
Total	117 798,00 €	Total	117 798,00 €

La Commune a obtenu les financements suivants :

- FNADT/CPER : 47 119 €
- Région Sud : 41 500 €.

Accusé de réception en préfecture
005-210501060-20240624-2024-31-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Suite à la dernière estimation des travaux et aux échanges avec le Département qui participerait aux financements des travaux de voirie en termes d'amélioration de la sécurité routière sur la RD 9, le plan de financement de l'opération s'établit comme suit :

Dépenses Hors Taxe		Recettes	
Montant des travaux / aménagement/ Signalisation/diagnostic	134 583,75 €	Région (28,96 %)	41 500,00 €
		Département (18,15 %)	26 008,00 €
Montant de la Maitrise d'œuvre et études	8 700,00 €	Etat (32,89 %)	47 119,00 €
		Autofinancement (20,00%)	28 656,75 €
Total	143 283,75 €	Total	143 283,75 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
10 voix Pour 0 abstention 0 voix Contre

- 1- Approuve le plan de financement modifié ;
- 2- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les financements susvisés et à signer tous documents relatifs à l'opération citée en objet.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.
Le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé réception de la Préfecture.

Prunières, le 1^{er} juillet 2024
La Secrétaire de séance
Elisabeth MEYNET



Le Maire
Jean-Luc VERRIER

